

Séance du 15 septembre 2014

Le quinze septembre deux mille quatorze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 08/09/2014

Date d'affichage : 23/09/2014

Etaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; MM BELLÉE Pascal, BAZIN Denis ; Mmes LEVALLOIS Mireille, RIVALLANT Stéphanie ; M. ALLIX Gratien ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; MM LEPLEY Laurent, BOURGÈS André.

Etait excusée : Mme GOSSET (procuration M. BOURGE) ;

M. BAZIN, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. SIAEP de Montpinchon : adhésion de la commune de Roncey (visa 19/09/2014)

M. le Maire expose :

Lors de sa séance du 8 juillet dernier, le comité syndical du SIAEP de Montpinchon a émis un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de Roncey.

Chaque commune membre doit maintenant se prononcer sur cette adhésion afin que Mme la Préfète puisse prendre un arrêté modifiant les statuts du syndicat.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de Roncey au SIAEP de Montpinchon.

II. SDEM 50 : demande de dépose de ligne électrique inutile

Après avoir contacté les services du SDEM, il s'avère qu'il n'y a pas de ligne à supprimer sur Carantilly mais que c'est un déplacement de ligne qui doit être effectué. Par contre, la suppression interviendra sur la commune de Cametours (village Le Boscq et Hôtel Caudel).

III. Groupe Scolaire : changement de fenêtres (visa 19/09/2014)

M. le Maire expose qu'une consultation a été effectuée pour le changement des 2 dernières fenêtres du Groupe Scolaire. Une seule entreprise a remis une offre : l'entreprise SARL LECARDONNEL de Carantilly.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier le remplacement des 2 dernières fenêtres du Groupe Scolaire à l'entreprise SARL LECARDONNEL de Carantilly, pour un montant HT de 3 750 €.

IV. Logement de la Poste et APC : changement des portes d'entrée (visa 19/09/2014)

M. le Maire expose qu'une consultation a été effectuée pour le changement des portes (avec volet roulant) du logement Rue de la Poste et de l'Agence Postale Communale. Deux entreprises ont remis une offre : l'entreprise SARL LECARDONNEL de Carantilly et l'entreprise OZEN de Gratot.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier le remplacement des 2 portes à l'entreprise OZEN de Gratot, pour un montant HT de 1 675.60 € pour le logement et 1 354 € pour l'APC.

V. Cantine scolaire : combiné réfrigérateur / congélateur (visa 19/09/2014)

M. le Maire expose qu'une consultation a été effectuée pour le changement de l'armoire froide de la cantine qui manifestait des signes de mauvais fonctionnement (températures trop fluctuantes). Trois entreprises ont remis une offre : SOVIMEF Froid Lecorneur, CF Cuisines et Belliard ACM.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier le remplacement du combiné froid de la cantine à l'entreprise SOVIMEF Froid Lecorneur d'Agneaux, pour un montant HT de 1 414.10 €.

VI. Rénovation du logement de la Gare : virement crédits (visa 19/09/2014)

M. le Maire expose qu'il s'est avéré nécessaire de déplacer le compteur d'eau du logement sis 4 la Gare.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte le déplacement du compteur d'eau, pour un montant TTC de 492.24 € ;
- autorise le virement de crédits suivant :

Désignation	Diminution sur Crédits ouverts	Augmentation sur Crédits ouverts
D 2313 (23) opération 121	493.00 €	
D 2158 (21) opération 121		493.00 €

VII. SIAEP de Montpinchon : rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

M. le Maire présente le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP de Montpinchon. Ce document doit être présenté au Conseil Municipal de chaque commune membre du syndicat avant le 31 décembre 2014. Il n'appelle aucune observation étant donné que la qualité de l'eau distribuée est conforme aux exigences préconisées.

Ce document de 14 pages est à la disposition de tous les conseillers qui souhaitent en prendre plus ample connaissance.

VIII. Point sur les travaux

- **Réhabilitation de l'hôtel restaurant** : Une réunion de chantier a lieu chaque lundi à partir de 14h, le planning est respecté par les maçons, ils sont même en avance, ce qui n'est pas le cas du charpentier. Quelques problèmes sont à résoudre : les briques autour des fenêtres, les pierres des bas de mur (faut-il les conserver visibles ou les recouvrir ?).

Les maçons ont fait 3 essais de joints, les membres du conseil ont été invités à donner leur avis (rdv sur le chantier mardi 16/09 à 18h45.)

L'entreprise de charpente annonce un retard de 3 semaines, ce qui bloque les travaux de couverture qui ne peuvent commencer.

L'échange de terrain est signé et les arbres abattus.

- **Résidence pour personnes âgées** : Les entreprises ont du retard et il faut envisager 2 mois au moins pour la

livraison des logements.

Deux problèmes sont à régler : le raccordement au réseau d'eaux usées et l'effacement du réseau électrique de la route de Dangy.

- **La Gare** : L'isolation et la construction des cloisons seront terminées pour le 15 octobre.

- **Voirie** : Il faut planifier les travaux sur 3 ans. La commission voirie se réunira le 20 septembre prochain à 10 heures.

- **Travaux au cimetière** : La stèle est posée. Il reste à tracer un chemin et à prévoir les plantations.

IX. Affaires diverses

- **Informations** : Le comice agricole a eu lieu à Carantilly, il s'est déroulé dans de bonnes conditions et chacun est satisfait.

La rentrée des classes s'est bien passée, 227 élèves dans le RPI contre 218 l'année dernière.

La mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) se passe bien, la majorité des enfants les suit.

- **Demande de subvention de la MFR de St Sauveur Lendelin** : Cette association sollicite la commune pour une subvention étant donné que 2 jeunes Carantillaises sont en formation dans leur établissement. Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité.

- **Usage de photos des enfants** : Toute publication et diffusion de photos des enfants est soumise à l'autorisation des parents.

M. le Maire fait remarquer qu'il est responsable dans de nombreux domaines et en particulier sur ce qui est publié sur le site officiel de la commune. Il regrette que le site officiel de la commune soit toujours entre les mains de l'ancien Maire. Il renouvelle sa confiance à Mme LEDOUX qui transmet les informations mais considère que la situation n'est pas normale.

Ce site, qui a reçu plus de 31 000 visiteurs en six mois doit continuer à vivre, c'est un élément essentiel pour l'information.

- **CCAS** : Suite à la dernière réunion, le repas est fixé au 22 octobre et un coup de main est demandé aux conseillers volontaires pour le 21 octobre à 18 heures.

- **Bulletin Municipal** : Une réunion de la commission est prévue le 24 septembre à 18 heures.

- **Communauté de communes de Canisy** : M. le Maire commente au CM l'interview du président de la communauté des communes parue dans la presse, il rappelle que le regroupement avec « Saint-Lô agglo » n'est pas d'actualité pour le moment.

En ce qui concerne une "éventuelle" commune nouvelle émanant de la communauté des communes actuelle, il informe le conseil qu'il est très défavorable à cette solution qui ne ferait qu'appauvrir nos communes.

Une grande majorité des conseillers l'approuve.

- **Parking Salle des Fêtes** : M. DUFORT fait remarquer que l'usage du parking de la Salle des Fêtes le mardi soir est pour le moins désordonné et les usagers doivent veiller à laisser libre les accès aux riverains.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h40.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE	Le Secrétaire, Denis BAZIN
Bruno CORON	Stéphanie RIVALLANT
Erik DUFORT	Gratien ALLIX
Malika LEDOUX	Honorine LEMERRE
Nadège PAISANT	Stéphanie CANTO
Pascal BELLÉE	Laurent LEPLEY
Mireille LEVALLOIS	André BOURGÈS
Cécile GOSSET PP P. BOURGE	